LASEP
LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

2020-2021 BIO 8

paraît 10 fois par année scolaire
imprimé par SNE éditions s.à.r.l.

Date de parution: 26 avril 2021

Bulletin d'information officiel de la LASEP

Toutes les manifestations du calendrier sportif de la LASEP sont annulées jusqu'au 30 mai 2021 inclus.
Ceci en raison de la situation COVID-19

Index BIO 8

- LASEP
- Calendrier sportif sous réserve 2020/2021
- 55e AGO
- Olympia mam Sporty emol anescht
- Vëlosdag
- 32e Fête de Tennis de Table
- Réunions des secrétaires
- Informations importantes
- Rapport du CA du 15/03/2021
- LASEP Rétro
- Formation „Hockey"
- Formation „Badminton"
- Formation „Éischt Hëllef"

LASEP
LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

LASEP asbl
Ligue des associations sportives de l'enseignement fondamental
fondée en 1964
Adresse:
Maison des Sports
3, Route d'Arlon
L-8009 STRASSEN
tél. +352 48 55 70
info@lasep.lu
www.lasep.lu

Compte bancaire
BIC: CCRALULL
IBAN: LU10 0099 7800 0056 0284

Conseil d'administration (CA)
Présidente: Nicole Kuhn-Di Centa
Vice-présidents: Marcel Rath, Maximilien Lehnen
Secrétaire générale: Lis Bausch
Trésorier général f.f.: Romain Weis
Administrateurs:
Clara Dos Reis, Steve Gierenz, Honoré Gregorius, Joëlle Leuchter, Steve Marx, Martine Raths, Carole Resslinger, Claude Scheidweiler, Carole Stoos, Carole Wesquet
Consultants:
Erny Hoffmann, Björn Poels, Norma Zambon

Commission des finances (CF)
Responsable: Nicole Kuhn-Di Centa
Membres:
Lis Bausch, Marcel Rath, Carole Stoos,

Commission technique et sportive (CTS)
Responsable: Steve Marx
Membres:
Athlétisme: Yannick Frantz, Michèle Grethen, Danielle Lorang
Butzen: Claudia Goergen, Tania Valle
Jeux de balle: Manuela Balestra, Roger Klein, Esmeralda Skrijelj
Ringen und Raufen: Norbert Schmit
Natation: Carlo Bintener
Innovations: Marco Pires
Rückschlagspiele: Jeff Kirsch

Secrétariat administratif
Secrétaire administratif: Georges Zeimet

Contenu administratif: Georges Zeimet (secrétaire administratif)
Contenu technique: Steve Marx (responsable CTS)

LASEP
LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Calendrier sportif sous réserve 2020/2021

annulé		SPILLCROSS	Waldbillig	Cycle 1-4
annulé		SPILLCROSS	Weiler-la-Tour	Cycle 1-4
annulé		LET'S GO MAM SPORTY	Boevange-sur-Attert	Cycle 1-4
annulé		OLYMPIA MAM SPORTY	Bridel	Cycle 1-4
annulé		AUSDAUERLAF	Echternach	Cycle 1-4
Congé de la Pentecôte				
08.06.2021	Mardi	VËLOSDAG	Cessange	Cycle 3.2 & 4
10.06.2021	Jeudi	33e FÊTE DE FOOTBALL OUTDOOR	Cessange	Cycle 3-4
15.06.2021	Mardi	32e FÊTE DE TENNIS DE TABLE	Mersch	Cycle 3-4
17.06.2021	Jeudi	MOVE	Bridel	Cycle 1-4

+ + + DERNIERES NOUVELLES + + +

Considérant la situation COVID-19, le Conseil d'Administration de la LASEP s'est vu contraint d'annuler les manifestations suivantes :

Spillcross au Müllerthal (Waldbillig)
Spillcross à Hassel (Weiler-la-Tour)
Let's go mam Sporty à Grevenknapp (Helperknapp)
Olympia mam Sporty à Bridel
Ausdauerlaf ronderëm den Iechternacher Séi à Echternach

Le CA tient à exprimer ses remerciements à toutes et à tous qui étaient impliqués dans les préparatifs de ces manifestations.
Merci pour votre disponibilité, votre créativité, votre engagement et votre fidélité aux activités de la LASEP.

55e Assemblée générale ordinaire LASEP 2021

17 juin 2021
17:00 heures

Le Conseil d'Administration de la LASEP invite à sa 55e Assemblée Générale ordinaire.

Lieu: Lycée | International School Michel Lucius à Luxembourg-Limpertsberg

En principe l'AG sera organisée en présentiel.

L'organisation de l'assemblée générale ordinaire se fait en collaboration avec l'Association sportive de l'International School Michel Lucius

Les détails relatifs à l'AG suivront en temps utile. Ils seront communiqués sur www.lasep.lu et au BIO.

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

LASEP

Spaass a Freed un der Beweegung

La Présidente et les membres du Conseil d'Administration ont l'honneur de vous inviter à la

55e Assemblée générale ordinaire de la LASEP

qui aura lieu le jeudi, 17 juin 2021 à 17:00 heures
à la salle des fêtes du Lycée | International School Michel Lucius
157, Avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg-Limpertsberg

Parking:
Le parking du Lycée | International School Michel Lucius est à disposition des invités

Ordre du jour

1. Allocution d'ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par Madame Nicole KUHN-DI CENTA, Présidente
2. Mot de bienvenue de Monsieur Andy EICKE, secrétaire de l'AS International School Michel Lucius
3. Allocution de Madame Pascale PETRY, Directrice de l'International School Michel Lucius
4. Allocution de Madame Colette MART, Échevine de la Ville de Luxembourg
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Allocution de Monsieur Claude MEISCH, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
7. Allocution de Monsieur Dan KERSCH, Ministre des Sports
8. Admission des nouvelles Associations Sportives: Bourscheid, Consdorf, International School Edward Steichen, Vianden, Vichten
9. Rapport des activités sportives par Monsieur Steve MARX, Responsable de la Commission technique et sportive
10. Rapport financier par Monsieur Romain WEIS, Trésorier général f.f.
11. Rapport des réviseurs sur les comptes annuels
12. Décharge à donner au Conseil d'Administration
13. Désignation des réviseurs de caisse
14. Nomination de Madame Clara DOS REIS au poste d'administrateur
15. Nomination de Monsieur Romain WEIS au poste de Trésorier général
16. Modification des Statuts
17. Modification du Règlement d'ordre intérieur (ROI)
18. Modification du Recueil des règlements
19. Nos remerciements
20. Calendrier sportif 2021/2022 et 2022/2023
21. Fixation de la cotisation pour l'année scolaire 2021/2022
22. Lieu et date de la prochaine Assemblée générale ordinaire
23. Remise officielle du LABEL LASEP

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

TEL: +352 48 55 70
GSM: +352 691 48 55 70

info@lasep.lu
www.lasep.lu

Olympia mam Sporty emol anescht pour les cycles 1 à 4

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives à organiser une édition locale de « Olympia mam Sporty » pour tous leur licenciés des cycles 1 à 4

Entre le 10 et le 21 mai 2021
Pas de date fixe

La Commission sportive et technique propose d'organiser un décathlon moderne.

Citius, altius, fortius! & Mens sana in copore sano!

Toutes les informations détaillées sont disponibles sur le site de la LASEP:

- ☺ Note explicative générale
- ☺ Explications sur les 10 disciplines
- ☺ Questionnaire pour la gymnastique cérébrale
- ☺ Fiche personnelle pour documenter les performances individuelles

Les activités proposées sont adaptées à l'âge des enfants des différents cycles.

Le besoin en matériel spécifique est modeste.

Les disciplines du Sporty-Décathlon:
100m, Lancer du poids, Saut en hauteur, Haies, Saut en longueur, Lancer du disque, 400m, Lancer du „javelot", 1.500m, Gymnastique cérébrale.

Chaque participant recevra une médaille!

Vive de Fairplay!
Vive de Spaass an d'Freed un der Bewegung!

Les inscriptions sont obligatoirement à faire en ligne en vue de la commande des médailles.

Inscriptions: du 27.04.2021 (18:00) au 06.05.2021 (24:00)

Merci, d'indiquer aussi les noms de **tous** les dirigeants et accompagnateurs qui participent et contribuent au succès!

COVID19.LU

Olympia mam Sporty

Dispositions spécifiques COVID-19

Pour garantir un déroulement en sécurité sanitaire maximale **les mesures sanitaires en vigueur sont à respecter au plus strict!**

Les dirigeants qui encadrent les enfants sont tenus de veiller au respect des dispositions et de contribuer de manière active au bon déroulement.
A cet effet la Commission des finances de la LASEP a décidé de déroger à la limitation du nombre d'encadrants qui peuvent être pris en compte. Ainsi les AS peuvent déléguer le nombre d'encadrants (dirigeants et accompagnateurs) nécessaire au bon fonctionnement.

- ⇒ Le port obligatoire du masque ou de tout autre dispositif couvrant le nez et la bouche (dès l'âge de 6 ans) **dès que les enfants se déplacent sur le site** et ceci jusqu'au début de l'activité sportive.
- ⇒ **Pendant l'activité sportive, le port du masque n'est pas imposé, mais recommandé.**
- ⇒ Le port du masque est **obligatoire pour les responsables et dirigeants** LASEP à tout moment.
- ⇒ Lavage et désinfection fréquents des mains - désinfectant mis à disposition sur le site.
- ⇒ Les secrétaires et les dirigeants responsables sont priés d'inciter les enfants à amener leur boisson personnelle.

AS :	Numm :

100m Sprint	Bommstoussen	Héichsprong	Hürdelaf	Wäitsprong
_____ sec.	_____ cm	_____ cm	_____ sec.	_____ cm

Diskuswerfen	400m Laf	Speerwerfen	1500m Laf	Quiz
_____ cm	_____ sec.	_____ cm	_____ sec.	___ / 25

Vëlosdag à Cessange
pour les enfants des cycles 3 & 4

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives à la manifestation « Vëlosdag» pour les enfants des cycles 3 & 4, organisée en étroite coopération avec la Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois et l'association locale « La Pédale Mühlenbach »

Mardi, 08 juin 2021 à Cessange.
(entre 13:45 et 16:30 heures)
Bike Park Boy Konen
3, Rue des Sports L-2548 Luxembourg-Cessange

Arrêt de bus: Terrain de sport Boy Konen, 3, Rue des Sports, Cessange

Début des activités 14:15 heures

A. Informations

Le nombre des participants est limité à **50 enfants des cycles 3 & 4**.

Les participants amèneront leur propre vélo tout terrain (VTT) ou similaire et seront munis d'un casque cycliste.
Le VTT doit être en état de marche. Les pneus sont gonflés, le dérailleur et les freins sont réglés.
Les participants doivent maîtriser leur VTT.

B. Déroulement et horaires

13.45 heures: Arrivée des participants, contrôle des casques et des vélos, répartition en quatre groupes aux différents ateliers.
14.15 heures: Début des ateliers d'une durée de 20 minutes

- ☺ Initiation technique (slalom, obstacles, freiner, …)
- ☺ Pratique au petit circuit
- ☺ Pratique au grand circuit (piste facile)
- ☺ Pratique au « Pump-track »

16.00 heures: Remise à tous les participants d'un petit cadeau-souvenir offert par la Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL).

Les inscriptions sont à faire en ligne.
Inscriptions: du 06.05.2021 (18:00)
au 20.05.2021 (24:00)

Nombre maximal de participants: **50**

Merci, d'indiquer les noms de **tous** les dirigeants et accompagnateurs!

COVID19.LU

Vëlosdag Cessange

Dispositions spécifiques COVID-19

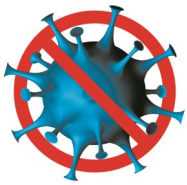

Pour garantir un déroulement en sécurité sanitaire maximale **les mesures sanitaires en vigueur sont à respecter au plus strict!**

Les dirigeants qui encadrent les enfants sont tenus de veiller au respect des dispositions et de contribuer de manière active au bon déroulement.
A cet effet la Commission des finances de la LASEP a décidé de déroger à la limitation du nombre d'encadrants qui peuvent être pris en compte. Ainsi les AS peuvent déléguer le nombre d'encadrants (dirigeants et accompagnateurs) nécessaire au bon fonctionnement.

- ⇒ Le port du masque ou de tout autre dispositif couvrant le nez et la bouche (dès l'âge de 6 ans) est **OBLIGATOIRE dès que les enfants se déplacent sur le site** et ceci jusqu'au début de l'activité sportive.
- ⇒ **Pendant l'activité sportive, le port du masque n'est pas imposé, mais recommandé.**
- ⇒ Le port du masque est **OBLIGATOIRE pour les responsables et dirigeants** LASEP **à tout moment**.
- ⇒ Lavage et désinfection fréquents des mains - désinfectant mis à disposition sur le site.
- ⇒ Les secrétaires et les dirigeants responsables sont priés d'inciter les enfants de leur AS à rapporter leur propre boisson.

En cas d'annulation

Le CA se réserve le droit d'annuler en dernière minute cette manifestation si jamais la situation COVID-19 et/ou les directives sanitaires en vigueur y relatives rendraient impossible son organisation.

Les AS inscrites (secrétaires et dirigeants responsables) seront informées sans délai dès que la décision est prise.

Les secrétaires et les dirigeants concernés sont invités de s'informer à ce sujet en consultant de manière régulière le site www.lasep.lu

32e Fête Tennis de Table (C3-C4)
Promotion & Initiation au Tennis de Table (C2-C4)
à Mersch au Centre Sportif « Krounebierg »

Attention! Le nombre total de participants est limité à 100!

En raison des contraintes sanitaires, le règlement de la Fête a été adapté à la situation actuelle.

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les AS à la **32e Fête de Tennis de Table** comprenant:

☺un tournoi pour les enfants des cycles 3 et 4

☺une initiation au Tennis de Table pour les enfants des cycles 2 à 4

qui seront organisées en étroite collaboration avec la Fédération luxembourgeoise de Tennis de Table au Centre Sportif « Krounebierg » à Mersch et l'Association sportive LASEP de Mersch,

Rendez-vous:
Mardi 15 juin 2021 à 14h30 précises

A. Objectif

La LASEP organise la Fête de Tennis de Table afin de promouvoir ce sport individuel compétitif.

B. Le tournoi: catégories

Le tournoi est organisé pour 4 catégories (joueurs licenciés auprès de la FLTT ou initiés au tennis de table), à savoir :

catégorie 1: scolaires/minimes – garçons
catégorie 2: scolaires/minimes – filles
catégorie 3: débutants – garçons
catégorie 4: débutants - filles

C. Le tournoi: organisation et déroulement

- Chaque association sportive peut participer avec autant de joueurs/joueuses qu'elle désire. Sur la fiche d'inscription doivent figurer les noms des joueurs et joueuses, leur date de naissance, le numéro de la licence collective, la catégorie correspondante et le classement FLTT.
- Il faut cependant veiller à ce que les participants disposent des connaissances de base suivantes :

⇒ service correct

⇒ changement de service après 2 points

⇒ attribution correcte des points lors de l'arbitrage

- Le tournoi commence à 14.30 heures, même si toutes les associations sportives inscrites ne sont pas encore présentes et se termine à 17.00 heures au plus tard.
- Pour la suite des rencontres, on considère l'ordre d'arrivée des participants. Au premier tour, on évite si possible les rencontres entre joueurs de la même association sportive.
- Les participants de chaque catégorie sont placés en file indienne (bancs).
- Les 3 premiers de la file jouent le premier match à la table 1, les 3 suivants le deuxième match à la table 2 et ainsi de suite.
- Les deux premiers joueurs ainsi que l'arbitre de la première rencontre sont déterminés par tirage au sort.
- Quand toutes les tables sont occupées, les autres joueurs attendent leur tour (toujours en file).
- Dès qu'une table est disponible, les deux premiers joueurs de la file d'attente s'y rendent pour jouer leur match.
- L'arbitre d'un match terminé se rend derrière la file. Le gagnant du match le suit. Le perdant arbitre la rencontre suivante à la table à laquelle il vient de perdre.

D. Le tournoi: règlement

Arbitrage

Les matchs sont arbitrés par les enfants licenciés LASEP.
En principe, le juge-arbitre du tournoi est un arbitre national officiel de la FLTT ou par défaut un arbitre neutre et sans lien direct avec les associations sportives en cause.

Règles

Les règles de jeu de la FLTT sont appliquées.

Classement

- Un match se joue en 2 sets (pas de "belle") et 1 point est attribué pour chaque set. Le ou les points sont marqués par un responsable du tournoi sur la fiche personnelle de résultats de chaque participant. Chaque participant est responsable pour sa fiche tout au long du tournoi.
- Le participant ayant le plus de points est le vainqueur de la catégorie correspondante.
- Si deux ou plusieurs participants ont le même nombre de points, une finale (respectivement un tour final) est jouée entre eux.

Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

E. Aptitudes de Tennis de Table
Les enfants inscrits pour le volet compétitif seront invités à donner une preuve de leurs aptitudes de tennis de table afin de permettre aux responsables de la FLTT de les drainer vers les poules appropriées.

F. L'initiation au de Tennis de Table (cycle 2 à 4) pour non-initiés
Tous les licenciés LASEP du cycle 2 à 4 non-initiés au tennis de table peuvent participer à la Promotion du Tennis de Table. Il s'agit d'une initiation ludique par ateliers organisés en étroite collaboration avec la FLTT.

G. Remarques
- Un secrétariat est ouvert à partir de 14:00 heures pour procéder au contrôle des licences de la LASEP.
- La participation à la fête implique l'acceptation du règlement de la fête.

H. Consignes COVID-19
- Le port du masque est obligatoire pour tout participant en dehors des "playing-fields" et les distances de 2 mètres sont à respecter.
- Le port du masque n'est pas nécessaire pendant les matchs.
- Les enfants qui attendent leur tour sont assis sur le banc et portent obligatoirement le masque.
- Les règles spécifiques à chaque atelier et pour le tournoi seront expliquées lors du briefing d'entrée des dirigeants

Attention! Le nombre total de participants est limité à 100!

Veuillez faire vos inscriptions en suivant les indications à la page 13

Les inscriptions sont à faire en ligne.
Inscriptions: du 10.05.2021 (18:00) au 02.06.2021 (24:00)

Nombre maximal de participants: **100**

Merci, d'indiquer les noms de **tous** les dirigeants et accompagnateurs!

Le cas échéant, le classement FLTT des joueurs participant au tournoi doit être indiqué dans le fichier EXCEL téléversé.
En vue de la bonne organisation, les noms de ces joueurs seront communiqués à la FLTT.

Pour toutes questions à propos de l'inscription

georges.zeimet@lasep.lu **+352 691 65 77 23**

32e Fête de tennis de table
Inscriptions -> Démarches à suivre

Les inscriptions doivent être faites EN LIGNE via www.lasep.lu (accès uniquement possible pour les secrétaires des AS):
-> à partir du 10 mai 2021 -> 18:00 heures
-> clôture des inscriptions: 02 juin 2021 -> 24:00 heures

Les cases prévues dans le formulaire en-ligne sont en majorité des cases obligatoires. Si le formulaire n'est pas correctement rempli, il ne sera pas possible de le transmettre.
La transmission est soldée par un mail reprenant la confirmation de réception et le résumé des données transmises.

Avant de commencer l'inscription en ligne, prenez soin de préparer la liste des enfants qui participeront comme décrit ci-après.

Vous pouvez facilement créer votre liste de participants **à partir de votre licence collective sous format EXCEL:**

1. **Ouvrez le fichier EXCEL de votre licence collective -> liste validée!!**
2. Enregistrez ce fichier sous le nom suivant: „AS_**XXXXX**_participants_fete_TdT_2021".
3. **Supprimez** dans ce tableau EXCEL tous les enfants **qui ne participent pas** à la Fête de Tennis de Table.
4. Marquez dans les deux **colonnes à droite des données des enfants:**
   A. „T" pour tournoi, si l'enfant participe au tournoi
   B. **le cas échéant**, le **classement FLTT** de l'enfant
1. Enregistrez votre document „AS_**XXXXX**_participants_fete_TdT_2021" une nouvelle fois.
2. Ce tableau EXCEL doit être téléversé lors de l'inscription en ligne.

En cas d'annulation

Le CA se réserve le droit d'annuler en dernière minute cette manifestation si jamais la situation COVID-19 et/ou les directives sanitaires en vigueur y relatives rendraient impossible son organisation.

Les AS inscrites (secrétaires et dirigeants responsables) seront informées sans délai dès que la décision est prise.

Les secrétaires et les dirigeants concernés sont invités de s'informer à ce sujet en consultant de manière régulière le site www.lasep.lu

Réunions des secrétaires
Soleuvre 17 mai 2021
Strassen 18 mai 2021

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter les secrétaires des Associations sportives LASEP aux réunions des secrétaires de printemps 2021.

17 mai 2021
Soleuvre
FestiKUSS
3, rue Jean Anen L-4460 Soleuvre
18:30

18 mai 2021
Strassen
Centre Paul Barblé
50, Rue des Romains, L-8041 STRASSEN
18:30

Les réunions seront organisées en présentiel et ceci dans le respect le plus strict des mesures sanitaires.

Le nombre maximal de 45 personnes par réunion ne pourra pas être dépassé!
A cet effet chaque AS ne pourra être représentée que par son seul secrétaire.

RAPPEL:
La participation des secrétaires à une des deux réunions est obligatoire!

INSCRIPTION POUR LE 11 MAI 2021 AU PLUS TARD

L'inscription se fait via e-mail à georges.zeimet@lasep.lu
En mentionnant le nom de l'AS, le nom du délégué, l'adresse e-mail et le n° de GSM, le choix de la date et du lieu, le n° du choix du coffret

Le secrétariat se réserve le droit de refuser une participation à la date choisie au cas où le nombre maximal de participants serait dépassé.

Les participants sont vivement invités de respecter les gestes barrières et de porter un masque adéquat durant la présence en salle.

Informations importantes!

Manifestations annulées

Nous rappelons qu'en raison de la situation COVID-19 le Conseil d'Administration s'est vu contraint d'annuler toutes les manifestations d'envergure de la LASEP **jusqu'au 30 mai 2021 inclus**.

Le CA déplore cette situation qui dure maintenant depuis plus de 12 mois.

Sachant que toute la famille LASEP attend impatiemment le retour à la normalité, le CA invite tous les dirigeants et tous les licenciés de contribuer de leur mieux à l'effort collectif en vue de vaincre la pandémie.

Cotisations gratuites à partir du congé de la Pentecôte

Nous tenons à rappeler que „Tout enfant inscrit à partir du 1er jour de la rentrée après le congé de la Pentecôte profite également d'une affiliation gratuite jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours." (Guide et Vademecum LASEP)

Nous rappelons en outre que: „Depuis l'année scolaire 2018-2019 et pour des raisons de fair-play, tout enfant nouveau-licencié après le congé de la Pentecôte ne peut plus participer à des manifestations compétitives …" (Guide et Vademecum LASEP)

Décomptes pour le IIe semestre 2020-2021

Les formulaires pour les **décomptes pour le IIe semestre 2020-2021** sont en préparation et seront transmis sous peu aux secrétaires des Associations sportives locales.
Tous les concernés sont invités de compléter leur formulaire dans les délais impartis et de les transmettre suivant les modalités indiqués dans les documents.

A noter que les décomptes transmis hors délais ne seront pas considérés!

Rapport de la réunion du CA de la LASEP du lundi, 15 mars 2021 à Waldbillig

Présences:

Nom, fonction	Droit de vote	Présence	Nom, fonction	Droit de vote	Présence
Kuhn-Di Centa Nicole, présidente	Oui	X	Resslinger Carole, membre	Oui	X
Rath Marcel, 1ier vice-président	Oui	exc.	Scheidweiler Claude, membre	Oui	X
Lehnen Maximilien, 2ième vice-président	Oui	exc.	Stoos Carole, membre	Oui	exc.
Bausch Lis, secrétaire générale	Oui	X	Wesquet Carole, membre	Oui	X
Weis Romain, trésorier général f.f.	Oui	X	Björn Poels, consultant	Non	exc.
Dos Reis Clara, membre cooptée	Oui	X	Hoffmann Erny, consultant	Non	exc.
Gierenz Steve, membre	Oui	exc.	Zambon Norma, consultante	Non	exc.
Gregorius Honoré, membre	Oui	X	Zeimet Georges, secrétaire administratif	Non	X
Leuchter Joëlle, membre	Oui	X			
Marx Steve, membre, responsable CTS	Oui	X			
Raths Martine, membre	Oui	X	Travascio Claudia, secrétaire, AS Waldbillig, invitée	Non	X

	0. Mot de bienvenue de la présidente
	Mot de bienvenue de la présidente et remerciements à l'AS Waldbillig ainsi qu'aux responsables du SEA pour l'accueil.
	Vérification du Quorum
	Il est arrêté que le quorum est atteint.
	1. Approbation du rapport de la réunion du CA du 03/02/2021
Approbation du rapport de la réunion du CA du 03/02/2021	Approbation unanime du rapport de la réunion du CA du 03/02/2021
	Le CA demande au secrétaire administratif de transmettre les rapports en version électronique pour approbation dans un délai de 15 jours suivant la réunion. Les membres du CA auront deux jours francs pour transmettre leurs remarques au secrétaire. L'absence de réponse dans ce délai vaudra accord tacite. Cette procédure permettra une approbation plus rapide et une publication plus actuelle des rapports sur le site de la LASEP. Une approbation formelle sera maintenue à la réunion suivante du CA. Approbation unanime de cette nouvelle disposition par le CA.
	2. Présentation : 35e Cross National à Diekirch
Annulation du 35e Cross National à Diekirch	Les membres du CA sont informés sur les détails ayant mené à l'annulation du 35e Cross National à Diekirch (23 & 25/03/2021) par le bureau exécutif de la LASEP (information aux AS concernées le 15/03/2021). Celle-ci est prise suite au vote de la loi COVID du 12 mars 2021 et en étroite concertation avec les services compétents du MENJE.
	8 AS s'étaient inscrites avec un total de 251 enfants.
	M. Steve MARX, responsable de la CTS, déplore la situation et exprime son espoir que la 35e édition du Cross National pourra être organisée en automne 2021.
	3. Communications de la présidente
Félicitations à M. Claude SCHEIDWEILER	La présidente félicite M. Claude SCHEIDWEILER et son épouse pour la naissance de leur fils Ben. Les membres du CA se rallient aux félicitations.
Merci particulier à Steve MARX	La présidente remercie M. Steve MARX d'avoir assuré la distribution des « buffs »- LASEP de 2021 aux AS.
Communiqué LASEP du 17/02/2021	En date du 17/02/2021 un communiqué LASEP a été publié afin de diffuser les mesures à respecter à la reprise des activités au plan local au 22/02/2021. Une note explicative y relative complétait les informations.
Rajoute de communications des chefs de service de la Ville de Luxembourg	En date du 01/03/2021 des notes de service des responsables des services « Enseignement » (M. GREGORIUS) et « Foyers de jour » (M. POELS) aux présidents des comités d'école de l'EF et des chargés de direction des SEA de la Ville de Luxembourg ont été publiées sur le site de la LASEP en complément du communiqué du 17/02/2021.

	La présidente remercie les deux chefs de service pour la bonne communication qui est essentielle pour le bon fonctionnement.
Communiqué LASEP du 15/03/2021	Le communiqué du 15/03/2021 répète en gros celui du 17/02/2021, avec la différence que le port du masque (ou de tout autre dispositif approprié) devient obligatoire pour les dirigeants – à tout moment.
Spillcross à Müllerthal (Waldbillig) (22/04/2021) et Hassel (Weiler-la-Tour) (27/04/2021)	Tout dépendra de la situation COVID-19 après les vacances de Pâques. Plus de détails sur les « Spillcross » -> rapport CTS (point 7.)
Une entrevue est à prévoir avec les responsables du Lycée Vauban	M. Honoré GREGORIUS se charge d'une entrevue avec les responsables du Lycée Vauban en vue de la création d'une nouvelle AS LASEP.
Projet pilote « Pôles LASEP Bad » - Differdange, Sandweiler et Strassen	Le projet « Pôles LASEP Bad » en coopération avec la FELUBA a démarré dans les trois AS pilotes : Differdange, Sandweiler et Strassen. Les expériences faites sont très positives et la collaboration avec la FELUBA fonctionne bien. Les trois AS sont intéressées de continuer le projet. Les AS sont invitées de régler les détails organisationnels directement avec le responsable de la FELUBA pour le projet, M. Frédéric MAWET.
Entrevue FLNS du 22/03/2021 – brevet pour élèves licenciés auprès de la LASEP	Une entrevue avec les responsables de la FLNS est programmée pour le 22/03/2021 à Strassen. Participeront pour la LASEP : la présidente et M. Carlo BINTENER, responsable « natation » de la CTS. L'entrevue porte sur la création d'un brevet tel que proposé par l'ALIN.
	4. Informations du secrétariat
Accident durant une séance d'entraînement hebdomadaire à Esch/Alzette, 28/01/2021	Un accident de moindre gravité est survenu en date du 28/01/2021 lors d'une séance d'entraînement hebdomadaire à Esch/Alzette. Le secrétaire administratif rappelle que les démarches en relation avec les déclarations d'accident doivent être scrupuleusement respectées afin d'éviter des complications avec l'AAA (Association d'assurance accident).
Accident durant une séance d'entraînement hebdomadaire à Weiler-la-Tour, 11/03/2021	Un accident survenu en date du 11/03/2021 durant une séance d'entraînement hebdomadaire à Weiler-la-Tour nécessitait l'intervention d'une ambulance. En finalité la gravité était moindre et l'enfant a pu reprendre les cours au lendemain. Les dirigeants ont réagi de manière exemplaire.
Statistiques relatives à la lecture en ligne du BIO de la LASEP	Le secrétaire informe que l'analyse des statistiques du site internet de la LASEP a révélé qu'un nombre insuffisant de dirigeants consulte régulièrement les éditions en ligne du BIO -> 400 « clicks » sur 1.200 abonnements. Ceci explique du moins partiellement le fait que trop souvent les dirigeants ignorent les dispositions LASEP en vigueur.
	Il est rappelé par plusieurs membres du CA qu'il est essentiel que les secrétaires et dirigeants soient toujours dûment informés et qu'il relève de leur propre responsabilité d'utiliser les moyens et canaux qui leur sont mis à disposition par le LASEP.
Responsabilité d'information des secrétaires et dirigeants	Il est soulevé que s'informer fait partie intégrante de la tâche de secrétaire et de dirigeant. Ceci sera rappelé lors des réunions des secrétaires en mai 2021.
Non-respect des délais	La présidente précise qu'à l'avenir le non-respect des délais de réponse, notamment dans les questions financières, mènera au non-paiement des montants requis. Approbation unanime par le CA.
Réunions des secrétaires : 17/05/2021 et 18/05/2021	Les dates des prochaines réunions des secrétaires sont fixées aux dates suivantes : lundi 17/05/2021, 18 :30 à Soleuvre et mardi 18/05/2021, 18 :30 à Strassen. Au cas où il ne sera pas possible d'organiser les réunions en présentiel, elles seront remplacées par des visio-conférences aux mêmes dates.
	5. Rapport de la réunion de la CF du 04/02/2021
Décomptes du premier semestre 2020-2021	Les décomptes du premier semestre 2020-2021 ont été versés en date du 24/02/2021.

Décharges 2021-2022	Les formulaires y relatifs ont été transmis aux secrétaires des AS en date de ce jour (15/03/2021). Le délai de réponse a été fixé au 26/03/2021. Le fait d'être suffisamment tôt dans les démarches garantit une flexibilité adéquate pour pouvoir palier aux éventuels imprévus.
	6. Rapport de la réunion du 02/03/2021
Révision des documents de référence de la LASEP (Nicole KUHN-DI CENTA, Lis BAUSCH, Max LEHNEN)	Les documents suivants ont été revus : les statuts, le règlement d'ordre intérieur qui en découle, le Guide des dirigeants, le Vademecum et le recueil des règlements. Le CA sera informé en temps utile avant l'assemblée générale du 17/06/2021 sur les modifications.
Recueil des règlements : Cross National, modification du point relatif au chronométrage/classement des enfants du Cycle1	Etant donné que les formulations relatives au chronométrage et au classement des enfants du Cycle1 lors du Cross National ne sont pas suffisamment claires. M. Steve MARX, responsable de la CTS, propose un texte qui trouve l'approbation unanime du CA : « *Distance 500m, avec dossard, mais sans classement ; une liste de tous les participants sera publiée par ordre alphabétique sur notre site* »
	7. Rapport de la réunion de la CTS du 08/03/2021 (Kopstal)
Délai des demandes d'autorisations en général et délai d'information aux autorités compétentes	La présidente rappelle au secrétaire administratif et au responsable de la CTS que dorénavant ils devront veiller de manière scrupuleuse aux délais impartis pour toutes sortes d'autorisations.
35e Cross National - annulation	M. Steve MARX confirme l'annulation de l'organisation du 35e Cross National prévue pour le 23 et 25/03/2021 à Diekirch (cf. point 2). M. MARX explique en gros le concept qui a été élaboré et qui aurait garanti une organisation à très faible risque COVID-19. Le 35e Cross National sera organisé en automne 2021 (année scolaire 2021-2022.
Spillcross à Müllerthal (Waldbillig) (22/04/2021) et Hassel (Weiler-la-Tour) (27/04/2021)	L'organisation des deux Spillcross est quasiment ficelée, il ne manque plus que des détails logistiques qui seront clarifiés dans les meilleurs délais. M. MARX donne des explications quant au concept élaboré.
Spillcross, en cas d'annulation	En cas d'annulation d'un ou des deux Spillcross, la CTS et le bureau exécutif se réservent la possibilité de reporter les Spillcross, activités en plein air, à des dates initialement prévues pour des activités en salle.
Let's go mam Sporty à Grevenknapp (Commune Helperknapp), 06/05/2021)	Le « Let's go mam Sporty » est organisé en date du 06/05/2021 à Grevenknapp. L'organisation est assurée par l'association locale « Wanderfrënn Brouch/Miersch » en collaboration avec la LASEP. Les responsables du club se sont chargés des autorisations nécessaires et ont proposé un parcours autour du site historique du Helperknapp. L'organisation est faite dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.
Formation continue : Hockey à l'école, date reportée au 08/05/2021	La date de la formation continue « Hockey à l'école », initialement prévue pour le 13/03/2021, a dû être reportée en raison de la situation COVID-19 La nouvelle date : samedi, 08/05/2021 – le lieu reste inchangé.
Olympia mam Sporty à Bridel, 11/05/2021	Il était prévu d'organiser « Olympia mam Sporty » au hall sportif de Bridel. Vu la crise COVID-19 il est jugé préférable de transférer cette organisation à l'air libre. La propose de reporter la manifestation au 10/06/2021 (date prévue pour la 33e Fête de Football) doit être évaluée – il faut notamment tenir compte des décisions de la Ville de Luxembourg quant à l'usage de leurs infrastructures en temps de COVID-19 (Stade Boy Konen)
Vëlosdag à Cessange, 08/06/2021	Le Vëlosdag est prévu pour le 08/06/2021 au Stade Boy Konen à Cessange. L'organisation dépend aussi de la décision finale de la Ville de Luxembourg, cf. point précédent.
Formation continue : Badminton à l'école, 19/06/2021	Une formation « Badminton à l'école » sera organisée en date du 19/06/2021 en coopération avec la FELUBA. Formateur M. Frédéric MAWET, directeur sportif de la FELUBA. Lieu de la formation : Institut National des Sports (INS)

Formation continue : « Éischt Hëllef – Sportverletzunge bei Kanner » à Strassen, 25/06/2021	Une formation « Éischt Hëllef – Sportverletzunge bei Kanner » est programmée pour le 25/06/2021 à Strassen. Formateur : Jeff HERR (instructeur/formateur certifié INFS).
Activités virtuelles - proposes	Considérant qu'il y a un risque imminent que la plupart des manifestations prévues d'ici la fin de l'année scolaire doivent être annulées en raison de la situation COVID-19, Mme Carole RESSLINGER suggère de réfléchir à des activités locales, à des activités virtuelles et/ou à des formes combinées des deux. Idées : - un événement simultané dans toutes les AS locales avec suivi en ligne - des challenges permettant aux AS de se mesurer à distance.
Présentation des calendriers sportifs de la LASEP pour 2021-2022 et 2022-2023	M. Steve MARX présente les calendriers sportifs pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 élaborés et proposés par la CTS. Les calendriers tiennent compte des reports de 2020 et 2021 et incluent les manifestations « classiques » tout autant que des nouveautés. Le CA donne son approbation unanime. Les calendriers seront proposés à la 55e Assemblée générale du 17/06/2021 pour approbation et vote définitifs.
Promotion LASEP à la City Concorde	Le CA charge la CTS et le secrétaire administratif d'entamer les démarches en vue d'une journée de promotion LASEP à la City Concorde. Il est proposé de se limiter à une journée, de préférence un samedi, en automne/hiver 2021.
	8. 55e Assemblée générale ordinaire de la LASEP
55e Assemblée générale ordinaire de la LASEP en date du 17/06/2021 à Limpertsberg (Lycée Michel Lucius – International School)	La présidente informe le CA que la 55e Assemblée générale de la LASEP sera organisée en date du jeudi, 17/06/2021 au Lycée Michel Lucius (International School) à Limpertsberg. Les ministres M. Claude MEISCH et M. Dan KERSCH ont confirmé leur présence. L'AG sera organisée en présentiel et dans le respect des mesures sanitaires qui s'imposent. Toutefois, une alternative en visio-conférence est planifiée afin d'être paré à toutes éventualités. La LASEP s'est assurée les services d'une société externe qui a fait preuve des compétences nécessaires. Le cas échéant, le CA se réunira en présentiel et les secrétaires et les invités assisteront via visio-conférence.
Ordre du jour de la 55e Assemblée générale ordinaire	La présidente présente l'ordre du jour prévu pour la 55e Assemblée générale ordinaire de la LASEP. Approbation unanime par le CA, sous réserve des adaptations logistiques à y apporter.
Nouveau réviseur de caisse	Suite à la démission de Mme Annette WAGENER comme réviseur de caisse, le poste vacant est à occuper. La présidente suggère de contacter Mme Simone KINTZELÉ-MAJERUS. Approbation unanime du CA.
	9. Nouvelle AS : Bourscheid
Démarrage des activités de l'AS Bourscheid après les vacances de Pâques 2021	Dans une première phase pilote, les activités de l'AS restent limitées au Cycle1.
	10. Divers
Statistiques des licences LASEP	Il est étonnant et encourageant de constater que le nombre de licences LASEP ne cesse d'augmenter : au 15/03/2021 la LASEP compte 7.141 licences.
Prochaine réunion CA le 29/04/2021 à Kopstal	La prochaine réunion du CA : jeudi, 29/04/2021 à **Kopstal**, Salle polyvalente du Centre Wirtspesch, à 18 :30 heures (pas de salle appropriée disponible à la Maison des Sports)

Georges ZEIMET
Secrétaire administratif

LASEP-RETRO
... VIRUN 10 JOER

Formation continue „Hockey à l'école“

Samedi 08 mai 2021
9:00 - 12:00 heures
Nouveau Hall Sportif à Bridel
Rue François-Christian Gerden, Bridel

Le Conseil d'Administration de la LASEP vous invite à participer à cette formation continue offerte en collaboration étroite avec la HFL (Hockey Federation Luxembourg).

Formateur: Monsieur Ignacio GÓMEZ-ACEBO, directeur sportif de la HFL

Les participants sont équipés de vêtements et de chaussures de sport appropriés.

Cette formation continue sera certifiée par la LASEP. Elle est reconnue dans le cadre de la formation initiale LASEP et comme formation continue au personnel SEA.
Suite à une décision ministérielle du MENJE, les formations continues organisées par la LASEP en collaboration avec l'ENEPS et les fédérations sportives sont reconnues comme formations prioritaires au personnel enseignant de l'enseignement fondamental inscrit via le secrétariat général de la LASEP. (CA du 07/02/2019)

Le nombre maximal de participants est fixé à 15 personnes.
Au cas où la situation COVID-19 l'exige, ce nombre peut être revu vers le bas.
Le CA se réserve le droit d'annuler la formation.

Inscriptions:
Les inscriptions sont à envoyer à inscriptions@lasep.lu pour le **27 avril 2021 au plus tard**.

Veuillez mentionner:
Votre nom, prénom, AS, matricule, n°GSM, adresse e-mail

Formation continue
„Badminton à l'école" - 2019_12_ANB_120/2

Samedi 19 juin 2021
9:00 - 12:00 heures
Institut National des Sports (INS)
INS 2, Luxembourg-Fetschenhof

Fédération Luxembourgeoise de Badminton

Le Conseil d'Administration de la LASEP vous invite à participer à cette formation continue offerte en collaboration étroite avec la FELUBA (Fédération luxembourgeoise de Badminton).

Formateur: Monsieur Frédéric MAWET, directeur sportif de la FELUBA

Les participants sont équipés de vêtements et de chaussures de sport appropriés.

Cette formation continue sera certifiée par la LASEP.
Elle est reconnue dans le cadre de la formation initiale LASEP et comme formation continue au personnel SEA.
Suite à une décision ministérielle du MENJE, les formations continues organisées par la LASEP en collaboration avec l'ENEPS et les fédérations sportives sont reconnues comme formations prioritaires au personnel enseignant de l'enseignement fondamental inscrit via le secrétariat général de la LASEP. (CA du 07/02/2019)

Le nombre maximal de participants est fixé à 15 personnes.
Au cas où la situation COVID-19 l'exige, ce nombre peut être revu vers le bas.
Le CA se réserve le droit d'annuler la formation.

Inscriptions:
Les inscriptions sont à envoyer à inscriptions@lasep.lu pour le **08 juin 2021 au plus tard**.

Veuillez mentionner:
Votre nom, prénom, AS, matricule, n°GSM, adresse e-mail

Photo by Salman Hossain Saif on Unsplash

Formation
„Ëischt Hëllef - Sportverletzunge bei Kanner“

Vendredi 25 juin 2021
17:30 - 20:30 heures
Maison des Sports à Strassen

Le Conseil d'Administration de la LASEP invite les dirigeants des AS locales à participer à cette formation afin de répondre à l'obligation de pouvoir se prévaloir des compétences et connaissances de base en matière de premiers soins et afin de rafraîchir leurs compétences et leurs connaissances

Contenus:

- agir de manière organisée et prendre les bonnes mesures initiales en cas d'accident et passer un appel d'urgence standardisé.
- reconnaître urgences médicales et traumatologiques et pratiquer les premiers secours.
- arrêter les saignements.
- les piqûres d'insectes.
- le positionnement adapté des patients d'urgence.
- utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE).

Formateur: Monsieur Jeff HERR, instructeur/ formateur certifié INFS

Cette formation continue sera certifiée par la LASEP et elle est reconnue dans le cadre de la formation initiale LASEP.
Le nombre maximal de participants est fixé à 15 personnes.
Au cas où la situation COVID-19 l'exige, ce nombre peut être revu vers le bas.
Le CA se réserve le droit d'annuler la formation.

Inscriptions:
Les inscriptions sont à envoyer à inscriptions@lasep.lu pour le **15 juin 2021 au plus tard**.

Veuillez mentionner:
Votre nom, prénom, AS, matricule, n°GSM, adresse e-mail

Les partenaires de la LASEP

Charles Kieffer Group
KONICA MINOLTA
ck-group.lu

MARC WILMES DESIGN.lu
communication & pub
we love to create

PIDAL

KiddyEVENT
Kanner begeeschteren mat Spill, Sport a Spaass

Letz be healthy
Magazine santé 100% luxembourgeois

Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

lalux ASSURANCES

voyages emile weber
éischtklasseg reesen
www.voyages-weber.lu

Compte LASEP LU10 0099 7800 0056 0284 (CCRALULL)